

### **Contrat de Ville 2001 - Fonds d'Intervention Culturelle - Attribution de subventions**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Dans le cadre du Contrat de Ville 2001, il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- 30 000 F (4 573,47 €) à la MJC Palente pour le projet «grand ramassage des peurs» dont l'objectif est, au travers du thème de la peur, d'amener le public à un acte d'écriture qui conduira à la production d'une pièce de théâtre élaborée, montée et jouée par la Compagnie l'Artifice.

- 50 000 F (7 622,45 €) à l'Espace Planoise pour le projet «Rencontres universelles de fabulologie» L'objectif de cette action est de familiariser le public, en particulier le jeune public aux codes artistiques par un travail sur l'imaginaire, afin d'inventer des histoires, de les écrire, de les restituer dans toutes les disciplines pour finalement les présenter devant le public.

La dépense totale, soit 80 000 F (12 195,92 €) est à prélever sur le chapitre 92.30 / article 6574 / code service 41000 qu'il convient d'abonder par un transfert de crédit de 80 000 F (12 195,92 €) depuis le chapitre 92.33 / article 6042 / code service 41050.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 12 juin 2001.*